

Proposition d'une tarification des astreintes administratives pour les infractions à la législation sur l'urbanisme

Infractions aux règles de forme

Execution de travaux non autorisés par un permis de construire (L.421-1 du Code de l'Urbanisme)

Constructions nouvelles

Type de travaux / aménagements	Textes définissant l'infraction	Numéro Natif	Texte réprimant	Montant journalier de l'astreinte	Montant mensuel potentiel (sur la base de 30 jours)	Montant annuel potentiel sur la base de 365 jours/an
Construction avec une emprise au sol ou une surface de plancher supérieure à 20 m2 et avec une hauteur inférieure ou égale à 12 m	R.421-1	341	Infraction L.480-4, L.480-5 et L.480-7	30 €	900 €	10 950 €
Construction avec une emprise au sol ou une surface de plancher supérieure à 5 m2 et avec une hauteur inférieure ou égale à 12 m	R.421-1	341	Infraction L.480-4, L.480-5 et L.480-7	30 €	900 €	10 950 €
Construction d'une piscine dont la superficie du bassin est supérieure à 100 m2	R.421-1	341	Infraction L.480-4, L.480-5 et L.480-7	68 €	2 040 €	24 820 €
Construction d'une piscine dont la superficie du bassin est inférieure à 100 m2 et dont la couverture fixe ou mobile, a une hauteur au-dessus du sol supérieur à 1,80 m	R.421-1	341	Infraction L.480-4, L.480-5 et L.480-7	45 €	1 350 €	16 425 €
Construction de châssis et serres dont la hauteur est supérieure à 4 mètres	R.421-1	341	Infraction L.480-4, L.480-5 et L.480-7	30 €	900 €	10 950 €
Construction de châssis et serres dont la surface au sol excède 2 000 m2 sur une même unité foncière	R.421-1	341	Infraction L.480-4, L.480-5 et L.480-7	30 €	900 €	10 950 €
Fosses nécessaires à l'activité agricole dont le bassin a une superficie supérieure à 100 m2	R.421-1	341	Infraction L.480-4, L.480-5 et L.480-7	25 €	750 €	9 125 €

Infractions aux règles de forme

Exécution irrégulière de travaux soumis à déclaration préalable (L.421-4 du Code de l'Urbanisme)

Travaux sur les constructions existantes

Type de travaux / aménagements	Textes définissant l'infraction	Numéro Natif	Texte réprimant	Montant journalier de l'astreinte	Montant mensuel potentiel (sur la base de 30 jours)	Montant annuel potentiel sur la base de 365 jours/an
--------------------------------	---------------------------------	--------------	-----------------	-----------------------------------	---	--

Construction d'une extension d'une emprise au sol ou d'une surface de plancher supérieure à 20 m2 (ou jusqu'à 40 m2 en zone U du PLU si le seuil du recours à l'architecte est atteint ou dépassé)	R.421-14 a) R.421-14 b)	341	Infraction L.480-4, L.480-5 et L.480-7	40 €	1 200 €	14 600 €
Changement de destination entre les différentes destinations et sous-destinations avec travaux modifiant les structures porteuses ou la façade du bâtiment	R.421-14 c)	341	Infraction L.480-4, L.480-5 et L.480-7	40 €	1 200 €	14 600 €
Execution irrégulière de travaux soumis à déclaration préalable (L.421-4 du Code de l'Urbanisme)						
Constructions nouvelles						
Type de travaux / aménagements	Textes définissant l'infraction	Numéro Natif	Texte réprimant	Montant journalier de l'astreinte	Montant mensuel potentiel (sur la base de 30 jours)	Montant annuel potentiel sur la base de 365 jours/an
Construction avec une emprise au sol ou une surface de plancher supérieure à 5 m2, d'une superficie inférieure ou égale à 5 m2, les deux inférieures ou égales à 20 m2 et avec une hauteur supérieure à 12 m	R.421-9 a)	5969	Infraction L.480-4, L.480-5 et L.480-7	30 €	900 €	10 950 €
Construction avec une emprise au sol et une surface de plancher inférieures ou égales à une superficie de 5 m2 et avec une hauteur supérieure à 12 m	R.421-9 c)	5969	Infraction L.480-4, L.480-5 et L.480-7	40 €	1 200 €	14 600 €
Construction d'un mur de clôture dont la hauteur au-dessus du sol est inférieure à 2 mètres	R.421-2 f)R.421-12	5969	Infraction L.480-4, L.480-5 et L.480-7	30 €	900 €	10 950 €
Construction d'un mur dont la hauteur au-dessus du sol est supérieure ou égale à 2 mètres	R.421-9 e)	5969	Infraction L.480-4, L.480-5 et L.480-7	35 €	1 050 €	12 775 €
Construction d'un mur quelle qu'en soit la hauteur	R.421-11 l c)	5969	Infraction L.480-4, L.480-5 et L.480-7	40 €	1 200 €	14 600 €
Construction d'un mur de clôture dans un site inscrit ou en périmètre de protection des monuments historiques	R.421-12	5969	Infraction L.480-4, L.480-5 et L.480-7	50 €	1 500 €	18 250 €

Construction d'une piscine dont la superficie du bassin est inférieure ou égale à 100 m2 et non couverte ou dont la couverture, fixe ou mobile, a une hauteur au-dessus du sol inférieure à 1,80 mètres	R.421-9 f)	5969	Infraction L.480-4, L.480-5 et L.480-7	40 €	1 200 €	14 600 €
Construction d'une piscine dont la superficie du bassin est inférieure ou égale à 10 m2 et non couverte ou dont la couverture, fixe ou mobile, a une hauteur au-dessus du sol inférieure à 1,80 mètres	R.421-11 II d)	5969	Infraction L.480-4, L.480-5 et L.480-7	30 €	900 €	10 950 €
Construction de châssis et serres avec une hauteur au-dessus du sol inférieure à 4 mètres et dont la surface au sol n'excède pas 2 000 m2 sur une même unité foncière	R.421-9 g)	5969	Infraction L.480-4, L.480-5 et L.480-7	30 €	900 €	10 950 €
Fosse nécessaire à l'activité agricole dont le bassin a une superficie supérieure à 10 m2 et inférieure ou égale à 100 m2	R.421-9 i)	5969	Infraction L.480-4, L.480-5 et L.480-7	30 €	900 €	10 950 €
Terrasses de plain-pied et plates-formes agricoles	R.421-11 II g) R.421-11 II h)	5969	Infraction L.480-4, L.480-5 et L.480-7	25 €	750 €	9 125 €
Travaux sur construction existante						
Type de travaux / aménagements	Textes définissant l'infraction	Numéro Natinf	Texte réprimant	Montant journalier de l'astreinte	Montant mensuel potentiel (sur la base de 30 jours)	Montant annuel potentiel sur la base de 365 jours/an
Travaux ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment existant	R.421-17 a)	5969	Infraction L.480-4, L.480-5 et L.480-7	30 €	900 €	10 950 €
Changement de destination d'un bâtiment existant (hors changement entre sous-destinations)	R.421-17 b)	5969	Infraction L.480-4, L.480-5 et L.480-7	35 €	1 050 €	12 775 €
Travaux sur un élément présentant un intérêt d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique et identifié au PLU	R.421-17 d)	5969	Infraction L.480-4, L.480-5 et L.480-7	60 €	1 800 €	21 900 €

Travaux sur un élément présentant un intérêt patrimonial, paysager ou écologique	R.421-17 e)	5969	Infraction L.480-4, L.480-5 et L.480-7	50 €	1 500 €	18 250 €
Travaux sur une construction existante créant une emprise au sol ou une SDP supérieure à 5 m2 et les deux inférieures ou égales à 20 m2 et jusqu'à 40 m2 en zone U du PLU	R.421-17 f)	5969	Infraction L.480-4, L.480-5 et L.480-7	30 €	900 €	10 950 €
Transformation d'une surface close et couverte de plus de 5 m2 en surface de plancher	R.421-17 g)	5969	Infraction L.480-4, L.480-5 et L.480-7	30 €	900 €	10 950 €
Travaux de ravalement en secteur protégé (sites incrit, périmètre de protection des monuments historiques)	R.421-17-1	5969	Infraction L.480-4, L.480-5 et L.480-7	50 €	1 500 €	18 250 €

Infractions aux règles de formes						
Travaux, installation et aménagements						
Constructions nouvelles						
Type de travaux / aménagements	Textes définissant l'infraction	Numéro Natif	Texte réprimant	Montant journalier de l'astreinte	Montant mensuel potentiel (sur la base de 30 jours)	Montant annuel potentiel sur la base de 365 jours/an
Réalisation irrégulière de logement sans Permis d'Aménager (1) ou sans Déclaration Préalable (2)	(1) R.421-19 a) (2) R.421-23 a)	26966	Infraction L.480-4, L.480-5 et L.480-7	68 €	2 040 €	24 820 €
Réalisation irrégulière d'affouillement ou d'exhaussement du sol	R.421-19 k) R.421-23 f)	23032	Infraction L.480-4, L.480-5 et L.480-7	60 €	1 800 €	21 900 €
Réalisation irrégulière de travaux modifiant ou supprimant un élément protégé par le PLU ou une servitude d'utilité publique	L.151-19 et L.151-23 L.111-22 R.421-23 h) i)	23033	Infraction L.480-4, L.480-5 et L.480-7	68 €	2 040 €	24 820 €